N° 28. Deuxième Année — 24 Mai 1908

Le Socialisme

Directeur : JULES GUESDE

PARAIT LE SAMEDI — HUIT PAGES — LE NUMÉRO : 10 centimes

BUREAUX : 15, rue Visconti, Paris VI^e^, de 5 h. à 7 h. | ABONNEMENTS } Trois mois, 1.25 — Six mois, 2.50 — Un an 5 fr. Etranger : Six mois, 3.50 — Un an, 7 fr.

SOMMAIRE

La véritable orientation. — RAPPOPORT.
Comparaison. — V. C.
Les pensions ouvrières en Angleterre. — CH. BONNIER.
Des chiffres et des documents. — COMPÈRE-MOREL.
Plaidoiries en faveur de Rochette. — V. MAGE.
Au jour le jour. — PAUL GRADOS.
La leçon des élections. — H. CORGERON.
Capitalisme et Collectivisme. — RENÉ CABANNES.
Les Retraites ouvrières et paysannes par le monopole de l'assurance. — V. CARLIER.
Indices sociaux. — V. C.
Le Congrès des chemins de fer. — CH. D.
Petits profits capitalistes.
Action sociale à l'intérieur et à l'extérieur.
La presse socialiste.
Souvenirs : *Nos Premier-Mai. (Suite).* — JULES GUESDE.

La Véritable Orientation

Nos amis ont vraiment la consolation facile. Ils rejettent toute la responsabilité de notre... déconfiture sur nos adversaires, les radicaux. Or, les radicaux seraient traitres à eux-mêmes s'ils ne nous combattaient pas. Et dans notre siècle égoïste l'on préfère encore trahir son voisin plutôt que soi-même.

Je comprends encore les partisans de l'ancien bloc. Ils se sont habitués à considérer les radicaux comme des alliés et, après les avoir plantés là, se trouvent dans la situation d'une coquette qui se pardonne généreusement toutes ses infidélités, mais devient furieuse lorsque son ancien soupirant en tire toutes les conséquences et s'amuse ailleurs. Mais nous autres, qui n'avons jamais été d'aucun bloc ? C'est le cas de la majorité des socialistes organisés qui n'ont jamais conclu de pacte d'amitié avec les radicaux. De quel droit se plaignent-ils, eux aussi ?

J'admets qu'il y ait eu des manquements de parole scandaleux, comme par exemple à Montpellier. Il y a eu là une véritable félonie, un guet-apens organisé pour capter les voix socialistes. Mais, que nos amis de l'Hérault nous permettent de le leur dire : Ils n'ont qu'à s'en prendre à leur naïveté. Cette naïveté, je le sais, est une conséquence de leur profonde honnêteté démocratique et de leur bonne foi. Mais en politique, la confiance aveugle, les fautes de tactique sont impardonnables. On n'excuse pas les dupes. Et c'est être volontairement dupe que de se fier non aux intérêts, mais aux promesses. Or, que disent les socialistes depuis qu'ils existent comme un parti de classe ? Ils ont toujours affirmé que l'intérêt véritable, vital du socialisme n'est pas celui radicalisme. Ceci tuera cela. Depuis quand est-on tenu de chérir l'héritier pressé qui n'attend que notre mort pour commencer une nouvelle vie, une vie à lui ?

Il y a des hommes auxquels il arrive ce qu'il peut y avoir de plus désagréable dans la vie, c'est-à-dire d'avoir un glorieux passé et un présent terne. Tel Napoléon à Sainte-Hélène. Ces hommes mènent une double vie : une apparente, celle du triste présent, et une autre réelle, toute faite des souvenirs féeriques qui, hélas ! ne sont que des souvenirs. Et il arrive aussi ce qui est, en fin de compte, humain et, jusqu'à un certain degré, excusable — que ces hommes s'oublient au point de refaire dans le présent les gestes du passé. Ils agissent dans le passé.

C'est le cas de certains de nos amis revenus de l'ancien bloc. Ils se sentent parfois comme dépaysés. Le divorce avec les radicaux leur pèse. Ils ne se sont pas faits à cette nouvelle vie indépendante avec ses risques et périls. Et ils font à leur *ex*-légitime des reproches auxquels ils n'ont plus aucun droit.

Or, le divorce est le divorce. Ou il ne fallait pas le faire, ou, s'il était inévitable, il faut faire contre mauvaise fortune bon cœur, ne pas être prisonnier du passé et savoir se *refaire une vie*, une nouvelle vie...

Laissons donc les radicaux et leur trahison qui est une forme de fidélité à soi-même et à ses propres intérêts. Aux dernières élections générales de 1906, nous étions déjà *seuls*. Le chef d'orchestre radical, M. Clemenceau, nous excommuniait à Lyon, en pleine période électorale. Cela ne nous a pas empêché de remporter une brillante victoire. Il est vrai que M. Maujan ne voyait alors son sous-portefeuille que dans ses rêves. Mais si le ridicule ne tue plus, il ne fait pas vivre — le parti radical non plus.

Encore une fois, laissons les radicaux de côté, eux et leurs prétendues trahisons. Nous ne pouvons, nous *ne devons* — dans notre intérêt — changer leur nature. On est de sa classe — ou l'on n'existe pas — socialement et politiquement. Retournons-nous. Revenons à nous-mêmes. Entrons dans les profondeurs de nos consciences de socialistes. Et lorsque nous aurons vaincu nos propres faiblesses, nos ennemis de *toutes* les couleurs n'auront qu'à bien se tenir. La victoire sera certaine.

Ch. RAPPOPORT.

COMPARAISON

Le ministère du Commerce publie chaque semaine les décrets, lois et les renseignements officiels concernant son département. Parmi ces documents se trouve une lettre de M. de Beaucaire, ministre de France au Danemark, dont voici la teneur :

« Il y a environ 7 ans, on avait commencé à étudier l'introduction au Danemark d'un système permettant aux petits artisans de faire des achats de machines.

« Au début, ce furent des banques privées qu soutinrent l'entreprise.

« En 1905, l'Etat prit la chose en mains et un crédit de 50.000 couronnes fût mis à sa disposition pour faciliter de semblables prêts. Dans le bugdet de cette année, le crédit à été porté à 75.000 couronnes, soit plus de 100.000 francs. Pour disposer de cette somme, le ministre de l'Intérieur s'est mis en relations avec les différents représentants des associations d'artisans ; les subventions à accorder seront distribuées après entente entre ces associations et l'Etat, qui conservera un contrôle sur ces opérations. »

L'initiative prise par le Danemarck nous fournit une preuve nouvelle que la France est très en retard sur les autres pays, au point de vue des réformes économiques.

La preuve de l'insuffisance réformatrice de nos radicaux a été faite surabondamment à propos du fameux programme de 1869. Depuis trente ans, sous des nuances diverses, le parti radical détient le pouvoir exécutif et la majorité dans le parlement de notre pays ; les braves chauvins de France regardent la colonne ou l'étiquette républicaine, et s'imaginent être les citoyens les plus avancés, les premiers de la civilisation. Mais, pendant que chez nous, l'étiquette républicaine, rutilante et prometteuse couvre les panamas, le wilsonisme, le humbertisme, le rochettisme et autres entreprises dans lesquelles le parlementarisme a sa part d'action et de profit, dans les autres pays, le programme radical s'applique sans bruit.

L'impôt sur le revenu fonctionne, les retraites aux vieillards sont assurées dans plusieurs Etats ; les services de transports, d'éclairage, sont devenus propriétés communales dans un grand nombre de villes étrangères.

Et l'on peut d'ailleurs se poser la question suivante : qu'adviendrait-il en France si des sociétés privées prêtaient aux petits industriels ou artisans, les sommes nécessaires pour acheter les machines utiles à leurs industrie ?

Les exemples qui nous sont fournis chaque semaine, chaque jour par nos capitalistes, nous permettent de répondre sans hésitation.

Appliquée en France, l'entreprise faite au Danemarck se transformerait en une mine à profits pour le capitalisme et les parasites. On compliquerait avec tant d'art les contrats à faire signer aux artisans acheteurs à crédit des machines, que pendant toute l'existence de ces pauvres diables le produit de leur travail passerait entre les mains des capitalistes.

L'Etat français alloue quelques subventions aux coopératives de production, mais il y a loin entre ce système subventionniste et celui qui est adopté au Danemarck.

Si un député proposait l'inscription au budget comme au Danemarck, d'un large crédit qui serait mis à la disposition des artisans associés pour leur faciliter l'achat de machines, la réponse ne serait pas douteuse. Clemenceau déposerait une proposition reconventionnelle demandant l'internement à Charenton du parlementaire assez fou pour vouloir tenter chez nous ce qui a lieu au Danemarck ;

Certes, nos camarades socialistes du Danemarck ne se leurrent pas plus que nous mêmes sur l'efficacité de la mesure prise par l'Etat monarchique qu'ils subissent. Ils savent que, malgré toutes les avances de capitaux qui pourront leur être faites, le petit commerce et la petite industrie disparaîtront. Ils n'ignorent pas qu'en s'efforçant de prolonger l'existence précaire des classes moyennes, la classe capitaliste cherche à arrêter le mouvement socialiste ; néanmoins, ils prennent acte de l'effort pour les réformes économiques accomplis par leurs gouvernants, tandis que nous autres, socialistes français, nous ne pouvons en faire autant à l'égard de nos radicaux. C'est seulement leur faillite qu'il nous est donné d'enregistrer

Vincent CARLIER

LES PENSIONS OUVRIÈRES

En Angleterre

Le premier ministre, Asquith, vient d'exposer devant le Parlement anglais son budget, dont le plus important article concerne les pensions ouvrières.

Il est intéressant d'examiner le mécanisme de cette mesure et, ce que l'esprit pratique anglais a considéré comme le moyen le plus commode pour la société de payer sa dette aux vieillards et aux invalides du travail.

Jusqu'à la date actuelle, plusieurs pays ont précédé l'Angleterre dans cette voie et elle a pu profiter par la comparaison avec les systèmes allemand, danois, australien et néo-zélandais. On connaît le système allemand, qui est basé sur une assurance obligatoire, avec l'aide de l'Etat; au contraire en Danemark (1891), ou Nouvelle-Zélande (1898), et ensuite dans la Nouvelle-Galles du Sud et dans l'Etat de Victoria en Australie, il n'y a pas d'assurance obligatoire de la part du pensionné; on n'a droit à une pension que lorsque le revenu est au-dessous d'une certaine somme et enfin on n'a droit à la pension que lorsqu'on a satisfait à un certain nombre de conditions de moralité.

Il paraît bien qu'en Angleterre, pays du « self-help » par excellence, tout système d'obligation et de contribution ne pouvait avoir aucune chance de prévaloir. Il était trop difficile d'imposer une contribution et — ceci est significatif — l'Etat se trouverait en conflit avec les sociétés de prévoyance, les syndicats et les sociétés d'assurance. De plus, la loi — en cas de contribution — n'aurait pu s'appliquer avant une vingtaine d'années et le gouvernement libéral ne veut pas qu'on lui reproche un trop grand délai dans l'exécution de ses promesses.

La source d'où doit venir l'argent, d'après le premier ministre, est la caisse de l'Etat qui doit agir directement, sans avoir recours à aucune autorité locale, ce qui compliquerait indéfiniment la question.

Voilà les conditions auxquelles doit satisfaire celui qui demande une pension. D'abord celle de l'âge. En Nouvelle-Zélande et en Australie, il faut être âgé de soixante-cinq ans, en Allemagne soixante-quinze ans, sont considérés comme la limite d'âge. En Angleterre, où l'on choisit toujours une moyenne, la limite d'âge sera de soixante-dix ans. En ce qui touche le revenu, il faut qu'il soit au-dessous de vingt-six livres (650 fr.), et dans le cas de deux époux vivant ensemble, il faudra que leurs revenus combinés atteignent trente-neuf livres (925 fr.). Les conditions de moralité et de caractère se rapprochent de celles qui sont imposées en Nouvelle-Zélande. En ce qui concerne la répartition de la pension, on donnera indistinctement sans considérer si le revenu se rapproche plus ou moins de la limite fixée par la loi.

Voilà les conditions les plus importantes, et, si elles sont sujettes à la critique notamment la dernière, on ne peut nier que la loi ne manque pas d'une certaine simplicité et, qu'en évitant de se perdre dans les détails, elle évite toutes les difficultés bureaucratiques. D'ailleurs la discussion a commencé dans la Chambre des communes et le Gouvernement aura à répondre à des critiques venant de toutes parts.

Le mécanisme de la loi a la même simplicité : on trouvera dans les bureaux de poste des modèles, que l'on pourra remplir, avec l'aide du receveur-buraliste. Les demandes seront transmises à des magistrats locaux, nommés par l'Etat et par les Conseils municipaux. Lorsqu'on aura reconnu que le candidat a des titres à une pension, il recevra un livre de coupons qui seront payables à la poste de la localité qu'il habite.

Nous reviendrons dans un autre article sur les différents points de ce programme. Qu'il suffise pour le moment de remarquer qu'il a été bien accueilli par les membres du parti ouvrier. Sans doute, ils se réservent le droit de critiquer ce que la loi offre d'incomplet et d'insuffisant. Par exemple, notre camarade Henderson a protesté contre la limite d'âge qu'il voudrait voir abaissée ; il a de plus fait observer que, d'après la loi, il semblait que si un ouvrier par son industrie s'était assuré un revenu de plus de six cent cinquante francs, il se verrait privé de toute pension.

En résumé, le gouvernement libéral a fait à son tour le plongeon dans la voie des réformes; il a vu qu'il était temps de se décider; car ses récents insuccès aux élections lui ont prouvé que le niveau de la faveur populaire baissait considérablement. Partout, à Wolverhampte, à Manchester, à Peckham les unionistes ont vaincu les libéraux et le vote ouvrier ne s'est pas porté pour les candidats du gouvernement. C'est pourquoi le gouvernement libéral n'a pas de temps à perdre, s'il veut tenir une partie de ses promesses.

Ch. BONNIER.

Des Chiffres et des Documents

Bien de fois nous avons dénoncé aux paysans l'exploitation dont ils étaient victimes de la part de l'intermédiaire capitaliste.

Nous devons continuer sans répit, de façon à dessiller les yeux de Jacques Bonhomme qui, hypnotisé par le spectre rouge, ne voit pas combien il est victime de ceux-là mêmes qui l'excitent contre nous.

Tant que les intermédiaires sont nombreux, tant qu'ils se disputent entre eux les produits de la ferme, le paysan cultivant lui même ses lopins de terre, vend ses produits à un prix rémunérateur. Mais quand la concentration capitaliste a opéré l'expropriation des petits intermédiaires, qu'elle ne laisse plus en face du producteur agricole qu'une poignée de gros commerçants, ou deux ou trois grosses sociétés capitalistes, c'est une autre chanson.

L'intermédiaire capitaliste domine la production et lui impose ses volontés.

C'est ce qui se passe actuellement pour le lait.

Depuis quelques années tous les petits laitiers de Paris sont disparus, abattus par la concurrence que leur faisait la Société centrale, Maggi et les Fermiers réunis. Aussi ces trois sociétés capitalistes ont-elles monopolisé l'achat du lait — en attendant qu'elles en monopolise la vente.

De ce fait, le producteur a-t-il vu le prix de son lait diminuer avec rapidité. Au lieu de le vendre comme jadis au prix de vingt centimes pris chez lui, il arrive à le voir descendre à neuf centimes !

Les intermédiaires capitalistes prétendent qu'à ce prix le producteur y trouvait encore son compte. Une enquête a été faite auprès des praticiens dont la compétence ne peut être contestée.

Parmi les réponses faites par des fermiers à qui l'on s'était adressé, deux ont été dignes de l'attention de la Société nationale d'Agriculture de France et présentées à la séance du 4 mars 1908 par M. Paisant.

Ce sont deux statistiques parfaitement ordonnées où l'on a cherché à faire en détail l'examen des dépenses et des recettes occasionnées par l'entretien d'une vache laitière.

PREMIÈRE STATISTIQUE

1° *Dépenses.*

A — NOURRITURE.

	1° Estimation fr. c.
Période de statutation. Fourrages secs : luzerne, foin, trêfles, 10 kilog. par jour à 6 centimes le kilo font 0.60 × 210 jours	126 »
Pâturages et fourrages verts 155 jours à 0.75	116 25
Betteraves, 210 jours à 0.25	52 50
Son de blé 2 kilogrammes par jour 0.14, 210 jours	58 80
Menue paille, 210 jours à 3 kilogrammes à 0.05 par jour	31 50
Paille d'avoine 210 jours à 3 kilogrammes à 0.03	18 »
	403 05

B — AMORTISSEMENT, FRAIS D'ASSURANCE, DÉPÉRISSEMENT, ENTRETIEN ET SALAIRE D'UN SUISSE. FRAIS D'OUTILLAGE ET SAILLIE.

Amortissement de l'acquisition estimée 500 francs à 3 0/0	15	»
Assurances, mortalité et incendie.	18	»
Moins value par an	15	»
Gages et nourriture du suisse 1.267 francs par an pour 25 vaches donnant par vache	50	50
Outillage, crochets, fourches, lanternes, huile	1	50
Vétérinaire par tête	5	»
Saillie de la vache	2	»
	107	»
Total	510	»

2° *Produits.*

2.800 litres à 0.12	336 »
Un veau par an	35 »
Fumier par an	60 »
	431 »

Résultat : Dépenses . . 510 05
Produit . . 431 »
Reste . . . . 79 »

Multipliée par 25 vaches = 1.976 fr. 25. Si le lait était vendu 15 centimes, le résultat serait modifié ainsi qu'il suit : 2.800 × 15 = 240. On élèverait ce rendement à 515 francs et on ferait nu bénéfice de 4 fr. 95 ou pour autant dire : nullité du bénéfice et nullité de perte.

DEUXIÈME STATISTIQUE

Le calcul du deuxième agriculteur diffère de la première statistique en ce qu'il ne distingue pas la période de stabulation de la période de nourriture en vert.

Ce calcul ramène les frais de nouriture à 1 fr. 20 par jour, soit : 365 × 1.20 = 438 fr.

Ci : francs		438 »
Pour les autres frais il compte :		
Amortissements	15 »	
Assurances	15 »	
Vétérinaire	10 »	
Le suisse ou compagnon	73 »	
	113 »	113 »
		551 »

Au compte profit, il estime le rendement à 8 litres payés 15 centimes, soit :

2.900 litres	438 »
Le produit de la vente du veau	35 »
Et la valeur du fumier à 0.30 par jour	109 »
	582 »

Profit . . . . . 582 »
Dépenses . . . . . 550 »
d'où : 31 » de bénéfice.

Ainsi donc il n'est pas de doute que le litre de lait vendu 12 centimes ne rapporte rien au producteur.

Les deux statistiques citées ci-dessus le prouvent surabondamment.

Et pourtant, partout où les laiteries capitalistes s'approvisionnent : que ce soit en Picardie, en Soissonnais, en Ile-de-France, en Brie ou en Beauce il est acheté 12 centimes au maximum l'hiver et l'été il descend à 9 centimes.

Voilà ce qu'il faut exposer aux cultivateurs.

Voilà des chiffres qu'il est nécessaire de leur citer.

C'est de la bonne et utile besogne.

Quand nous serons arrivés à persuader aux paysans que les capitalistes les grugent en leur louant de la terre, en leur prêtant de l'argent, en leur vendant des matières premières nécessaires à leur exploitation et le machinisme devenu de plus en plus nécessaire, et surtout en leur achetant leurs produits, nous aurons fait un immense progrès à la campagne. Les ruraux ayant foi en nos dires nous écouterons plus attentivement, et nos démonstrations sur la nécessité de la transformation de la propriété privée en propriété collective mieux comprises.

A nos propagandistes de s'en souvenir.

COMPÈRE-MOREL.

Plaidoirie en faveur de Rochette

« L'accusation me reproche, a dit Rochette à un reporter, d'avoir vendu 500 fr. des actions émises à 100. Les gains ne sont pas limités que je sache. La liberté du Commerce n'existerait-elle plus ? Cette liberté ne consiste-t-elle pas à acheter au plus bas prix et à vendre le plus cher possible (1) ». Et Rochette a raison. Ce qui m'étonne c'est que Leroy-Beaulieu ou l'un des apôtres du « laisse faire, laisse passer » ne soit pas constitué d'office l'avocat de Rochette, puisqu'en sa personne on porte atteinte à la sainte liberté et au régime social qui repose sur elle.

En attendant qu'un de ces grands hommes, un « économiste », se décide à défendre comme il convient celui qui a su se faire le champion du grand principe, essayons de faire comprendre aux juges que condamne ce financier, c'est condamner le régime capitaliste.

« Les lois qui président au capital, au salaire, à la répartition des richesses sont aussi bonnes qu'inéluctables a écrit le chef de l'école qui s'applique à justifier le régime dont vous profitez. La liberté du commerce est une de ces lois, la plus importante, ô bons juges !

Sans doute, vos adversaires les socialistes, ces ennemis de l'ordre, lui reprochent de compromettre souvent l'équilibre entre la production et la consommation. Ils disent qu'il en résulte des chômages qui font mourir de faim des pauvres diables. Ne vous laissez pas allez à une sensiblerie qui ferait votre perte. La dureté de vos cœurs sera tutélaire.

On dit aussi que loin d'abaisser le prix des produits souvent elle l'élève, par exemple lorsqu'il y a encombrement des producteurs dans une branche de l'industrie. On cite même des chiffres : à Paris où il y a un boulanger pour 800 habitants, on doit vendre le pain 12 centimes le kg, tandis que les boulangeries coopératives peuvent couvrir leurs frais avec 2 ou 3 centimes. Mais cela ne peut inquiéter que les misérables.

Sans doute la concurrence est une véritable guerre qui assure la victoire aux forts ou du moins aux habiles ; elle entraîne une rétrogradation morale, parce qu'on est obligé de hurler avec les loups. Mais la morale n'est pas faite pour vous et s'il y a des vaincus ce ne sera pas vous, car vous êtes habiles.

En revanche quels avantages, cette liberté du commerce ne vous assure-t-elle pas à vous, à votre classe, à vos amis, à vos parents, ô bons bourgeois de juges ? C'est grâce à elle que peut s'établir la libre concurrence, qui stimule les capitalistes, qui entretient entre eux une noble émulation. C'est grâce à elle que le commerçant substitue les matières premières de qualité inférieure et à vil prix à celles de qualités supérieures et partant plus chères. Voyez plutôt les progrès merveilleux de la falsification qui met à contribution les grandes découvertes de la science. On fait du vin sans raisin, des confitures sans fruits et sans sucre, du beurre sans lait, même des œufs sans poule ! On fabrique des soieries qui contiennent 5 p. 0/0 de soie et 95 p. 0/0 de matière minérale.

Grâce à la liberté, vous pouvez profiter largement de la possession des instruments de production et augmenter sans cesse la plus-value en prolongeant autant que possible la durée de la journée de travail, en stimulant l'ouvrier par l'appât trompeur du travail à prix fait, en épuisant les femmes et les petits enfants à l'aide des machines qui permettent d'utiliser leurs faibles bras. Cette liberté vous permet, comme l'a dit Rochette, d'acheter ou de produire à bas prix et de vendre cher ; elle permet de réaliser ces fortunes qui assurent votre bonheur.

L'accusation a osé reprocher à Rochette d'avoir usé largement de cette liberté, sans voir que, par dessus la tête d'un homme, elle atteignait un principe, que sur ce principe repose l'ordre des choses actuel. Cette accusation est stupide et dangereuse. Vous en ferez bon marché ».

Victor MAGE

1. *Matin*. Interview de Rochette à sa sortie de prison.

Au Jour le Jour

Illusion perdue.

C'est encore dans le *Petit Méridional* que le naïf député F. Buisson se donne la peine d'expliquer ce que doit être un homme politique digne du nom de *radical*.

Malheureusement, il n'est pas quatre de ses amis qui pourraient loyalement se reconnaître dans le portrait qu'il en a tracé. Tout au plus auraient-ils le droit de prétendre qu'avant d'accéder au pouvoir, ils ont voulu se faire passer pour tels... mais les progrès du Parti socialiste ne leur ont pas permis de garder longtemps cette apparence ; et les « hommes de progrès » tels que M. Buisson les souhaite, tels aussi que certains des nôtres s'obstinent à les désirer malgré le démenti brutal des faits, sont aujourd'hui les pires conservateurs.

Le nouveau Bloc.

Un « groupe républicain municipal d'union démocratique » est en formation à l'Hôtel de Ville de Paris.

Il a fait parvenir à tous les conseillers, en sollicitant leur inscription, une espèce de programme où l'on trouve un tas de choses aussi nouvelles qu'intéressantes, comme qui dirait « l'adhésion formelle et sans réserves à la République, la défense de l'idée de patrie, l'engagement de ne créer ni centimes additionnels, ni impôts nouveaux »... et encore, et surtout *la lutte contre le collectivisme*.

Vous vous figurez sans doute que l'initiative du factum appartient sans conteste aux radicaux ? pas du tout : il porte la signature de quelques nationalistes de marque, et c'est à cela seulement qu'on peut reconnaître sa véritable origine...

Mais quel est donc l'élu radical qui pourrait refuser d'adhérer au susdit groupe, quand le programme de celui-ci exprime si fidèlement leur pensée ?

Bel Exemple.

« Pas d'impôt sur la rente, jamais, sous aucun prétexte ! »

Ainsi riposte le *Temps* à certain article publié par M. Georges Cochery dans la *Grande Revue*.

En revanche, l'organe officiel des « créanciers de l'Etat » admet sans difficulté qu'on puisse imposer les salaires — ne serait-ce que sous le prétexte de constituer des retraites dont 4 0/0 à peine des travailleurs pourront bénéficier avant leur mort. Autant cette mesure lui paraît équitable, autant il s'indigne contre l'« inquisition fiscale », représentée par l'autre.

Ah ! si la classe ouvrière mettait autant d'acharnement à défendre ses intérêts que les parasites à défendre leurs privilèges !

A nous le pompon !

De curieuses révélations nous viennent de Russie sur les agissements de la police dans certaines localités.

A Kiew, par exemple, les argousins et les malfaiteurs forment entre eux une véritable association : l'impunité est assurée à ceux-ci moyennant redevance à ceux-là. Les policiers poussant le zèle jusqu'à renseigner leurs complices sur les opérations à faire ; et par dessus le marché ils communiquent à leurs propres agents les photographies des opérateurs, à seule fin que ces derniers n'aillent pas les appréhender maladroitement.

On croirait relire le roman d'Edmond About intitulé *le Roi des Montagnes*.

Chez nous, dans le temps, c'était à peu près pareil : qui ne se souvient d'Arton et de Cornélius Herz ?... Mais nous nous sommes civilisés depuis : nos Rouvier et nos Clemenceau font plus grandement les choses — les uns servant d'indicateurs à ceux qui détroussent les bas de laine, les autres expédiant des chourineurs dans les manifestations ouvrières.

Paroles et Actes.

M. le Ministre du Travail excelle dans les « figures de rhétoriques ». Aussi bien, ne pouvons-nous pas qualifier autrement les discours électoraux ou ministériels dans lesquels il parlait de « diminuer les charges qui pèsent si lourdement sur la classe ouvrière »...

La preuve, c'est qu'un décret récent dont il est l'auteur permet au patronat de faire porter 8 kilogrammes au lieu de 5 aux apprenties âgées de moins de 16 ans, et 20 kilogrammes au lieu de 15 aux jeunes ouvriers de 16 à 18 ans.

En fait de « diminution de *charges* », j'en connais qui la trouveront plutôt mauvaise !

Encore le Bloc

De l'avis de certains militants du Parti, le résultat politique le plus clair de la dernière bataille électorale, c'est la « fin du Bloc ».

Les uns s'en réjouissent ; les autres le déplorent.

Le « Bloc » dont ils veulent parler n'eut jamais qu'une existence purement factice. Il ne correspondait en rien à la représentation d'un ensemble d'intérêts économiques : l'élément patronal et l'élément salarié, divisés par un antagoniste irréductible, ne pouvaient s'y coudoyer longtemps sans entrer en conflit aigu.

C'est justement ce qui s'est produit. Il a fallu prendre position d'un côté ou de l'autre de la barricade.

Ce que nous venons de voir, c'est en réalité *l'avènement et la proclamation officielle du Bloc* — du vrai Bloc — de celui qui rassemble contre nous, contre la poussée ouvriére, les éléments conservateurs venus des quatre coins de l'horizon politique.

Telle est la leçon des faits. A nous d'en tirer profit.

La Confiance Manque

Le cardinal Coullié après le pape Sarto, l'archevêque Fuzet après Coullé, félicitent la « Ligue des Femmes françaises » de ne point faire de politique.

C'est du culot, comme dirait Gavroche. Encore que la susdite Ligue prétende à son tour s'occuper exclusivement de la « défense de la foi » nul ne s'est jamais mépris sur le caractère éminement politique — et réactionnaire, qui plus est — de son action et sa propagande.

Après ça, l'homme rouge après l'homme blanc, l'homme violet après l'homme rouge redoutent peut-être qu'un de ces quatre matins la Ligue déjà nommée ne songe à revendiquer aussi le suffrage pour la femme — et qu'alors on s'aperçoive, à l'exercice de ce droit, quel bluff colossal est la prétendue domination de l'Eglise sur l'élément féminin de la société.

Le Sport à la Mode

Par ces temps d'automobilisme, on n'entend parler que d'écrasement. Et l'écrasement à la mode, depuis quinze jours ou trois semaines, c'est celui des *unifiés*.

Le malheur — pour les écrabouilleurs et pour les feuilles de chou qui chantent leurs prouesses — c'est qu'à la suite de chaque accident, la machine subit une panne ; et quand on l'examine, on constate que l'obstacle a crevé quelque pneu ou bien endommagé le moteur. Quand à l'écrasé lui-même, il se remet sur pied le plus tranquillement du monde, les abatis au grand complet — parfois même plus dispos, plus gaillard et mieux portant qu'avant sa chute.

Et l'on est forcé tout de même de rire un peu, quand on se dit que pour atteindre un aussi piteux résultat, il a fallu mobiliser et concentrer jusqu'à l'arrière ban des forces bourgeoises !

Ce qui ressort des dernières élections, c'est en réalité l'impuissance de nos advervaires à nous entamer, même au prix des plus grands efforts

P. GRADOS.

La Leçon des Élections

Les vieilles légendes s'en vont! Celle de la « discipline républicaine » a vécu : les radicaux l'ont enterrée sous les plis du drapeau tricolore. Nous l'avait on assez rabâché qu'il y avait pour les seconds tours de scrutin une discipline républicaine, qui obligeait les socialistes à faire triompher une des fractions de la bourgeoisie au détriment des autres fractions, en sorte qu'abandonnant son terrain de classe, le Parti socialiste devenait le simple pourvoyeur des radicaux.

Il était admis aussi que les radicaux n'avaient à tenir compte de cette « discipline républicaine » qu'autant qu'il leur plaisait et que nous n'avions pas à leur tenir rigueur quand ils s'asseyaient dessus. Mais voilà que les dernières élections municipales ont démontré aux plus aveugles qu'il ne fallait nullement compter sur les prétendues convictions démocratiques des radicaux, que ce soit à Paris, Lille, Roubaix, Dijon, Bordeaux, Toulouse, partout il a été prouvé que le Parti socialiste n'avait à distinguer entre ses adversaires de classe.

J'ai vu avec plaisir la Fédération de la Seine reconnaître ce fait et renoncer à des appels particuliers en faveur de candidats plus ou moins radicalisants.

Il faudrait même pour l'avenir en arriver partout à ne maintenir au deuxième tour de scrutin des candidats socialistes que s'ils peuvent être élus sans compromission ou coalition avec d'autres partis.

La conquête des pouvoirs publics ne peut être féconde que si elle est faite sur son terrain de classe au premier comme au deuxième tour ; autrement nous n'obtenons qu'un résultat négatif, puisque nous ne sommes que les représentants d'intérêts contradictoires.

C'est une erreur que de croire que l'on doit arriver « *par tous les moyens* » dans les Hôtels de Ville ou dans les parlements, erreur qui réserve bien des déceptions.

Autant nous devons nous élever contre ceux qui veulent introduire dans le Parti une doctrine abstentionniste ou d'action électorale disolvante puisqu'elle tend à présenter des candidats en engageant les électeurs à ne pas voter pour eux, autant nous devons combattre ceux qui n'ont comme but électoral que « le succès ».

Que l'on mette donc au rancart les formules caduques de « discipline républicaine » qui sont inadmissibles en régime oligarchique ou capitaliste, et que l'on adopte cette formule si simple, présentée je crois par Bracke : que pour des socialistes, il ne peut y avoir « qu'un intérêt ouvrier ». L'intérêt ouvrier peut exiger le maintien d'une candidature ou d'une liste de candidats selon les circonstances et les besoins de la lutte et de la propagande, mais rien de plus.

Nous viendrons d'autant plus vite à cette conception si vraie de la lutte de classe que c'est nos adversaires eux mêmes qui nous y obligent.

C'est la bourgeoisie qui, toujours consciente de ses intérêts, s'arrange, en toutes circonstances, pour le premier et le second tour de scrutin, à ne se préoccuper que de ses propres intérêts.

Nous n'avons pas à nous indigner ni à la blâmer, mais seulement à l'imiter.

H. CORGERON

Capitalisme et Collectivisme

Le régime capitaliste, par son évolution, sert à tous les points de vue la cause du collectivisme. C'est lui qui, par la concentration des capitaux, la mise en vigueur d'un mode de production mécanique et collectif, oblige le prolétariat à s'organiser dans le travail et associer ensuite tous ses éléments pour la défense de ses droits.

De cet état de choses sont nées dans le cerveau ouvrier l'idée d'une appropriation générale des sources de production, et la conception d'une valeur moyenne et sociale de l'effort. Aujourd'hui, la différence des salaires distribués ne peut rien contre le principe d'utilité de toute contribution active dans l'exercice d'un métier. Grâce au développement du machinisme, les énergies et valeurs individuelles ne peuvent plus jouer leur rôle de privilèges particuliers. Perdues dans le résultat général du travail collectif, c'est en bloc, solidairement confondues dans le corps de la marchandise fabriquée, qu'elles s'affirment. De là, le caractère anonyme de la propriété capitaliste.

Ce dernier contribue chaque jour à élargir dans l'esprit du producteur la conception du droit de propriété. La trace personnelle des hommes s'effaçant de plus en plus de la surface des choses, seule l'empreinte imprimée par les collectivités subsiste, préparant ainsi la physionomie sociale de chaque richesse. Le prolétariat pressent la venue de cet ordre nouveau du fait qu'il participe à la production capitaliste.

Hier, par l'installation de son atelier autonome, le producteur isolé coûtait à sa classe un surcroît de travail. Cette dépense inutile de ressources matérielles et d'énergies se trouve aujourd'hui considérablement réduite par l'édification des chantiers capitalistes. De plus, le travail d'ensemble d'une collectivité sous un même toit stimule les vigueurs individuelles, crée une atmosphère de fièvre ardente, augmente la production en qualité et en quantité, complète l'éducation technique du producteur. Pour toutes ces raisons, l'ossature du régime capitaliste sera celle de la société collectiviste.

En attendant l'émancipation intégrale du travail, le collectivisme n'a pas dans le bataillon de ses partisans de meilleur apôtre que le régime capitaliste lui-même. Des faits de sa vie sociale surgissent les perspectives sur l'avenir.

Une machine, par exemple, qui fonctionne sous les yeux de l'ouvrier intelligent, laisse deviner à ce dernier les progrès futurs de la production, la fragilité de son sort d'auxiliaire presque inutile.

L'actionnaire, qui ne fait rien, invite naturellement par sa conduite celui qui travaille à retenir dans ses poches les dividendendes à distribuer.

Les facilités de transport, les inventions pratiques, les produits nouveaux, le luxe des classes riches, tout cela impressionne et documente son cerveau. Aussi par la force des évènements, grâce à l'effort de résistance des bourgeois, la Révolution deviendra pour tous une loi d'urgence, un moyen d'action inévitable et salutaire.

René CABANNES

Les Retraites
OUVRIÈRES ET PAYSANNES
par le Monopole de l'Assurance

Je cite encore quelques lignes de la brochure contre le monopole des assurances. « Nous ne pouvons supposer un seul instant que le fait du prince, invoqué pour déposséder les compagnies anciennes exploitant légalement une industrie connue et ayant dépensé des sommes énormes pour la constitution de leur portefeuille, puisse avoir lieu sans que l'Etat ne leur verse une juste et équitable indemnité. Le contraire serait inique et serait dans l'avenir la négation d'un des droits les plus sacrés, celui de la propriété. La socialisation d'Etat n'a pas encore fait de progrès suffisants pour arriver à ce résultat. Il faudrait donc tenir compte dans les bénéfices industriels que réaliserait le monopole, des intérêts et de l'amortissement des sommes versées aux Compagnies pour le rachat ».

Le défenseur des compagnies, en cette occasion, est plus extraordinaire que le brave chevalier de la Triste Figure. Le héros de Cervantès rompait des lances contre peu chose, des moulins à vent, mais au moins c'était quelque chose. Tandis que l'auteur de la brochure rompt

NOS PREMIER-MAI
— Suite —

Le Premier Mai et les pouvoirs publics.

D'autre part, quelle est la revendication immédiate qui va, dans quelques jours, mettre sur pied, pour la deuxième fois, les prolétaires de tous les pays unis dans une même volonté? N'est-ce pas une législation protectrice du travail, à la fois nationale et internationale, basée sur la limitation de la journée de travail à un maximum de huit heures? Et lorsqu'il s'agit de *loi*, de *journée légale*, les manifestants devraient s'adresser à tout et à tous, au public des réunions par voie de discours, aux parents par voie d'affiches, voire aux morts par voie de couronnes, sauf à ceux qui disposent de la puissance législative? Non seulement ce n'est pas socialiste, mais ce n'est pas sérieux.

On objecte, il est vrai, contre cette nouvelle marche sur la Chambre, qu'elle a déjà eu lieu l'année dernière et qu'elle n'a pas donné de résultat.

Ce qui constitue tout d'abord une erreur. Il n'est pas exact que l'on soit revenu bredouille de l'expédition de 1890, qui a sur divers points forcé la main à nos parlementaires les plus renforcés. C'est grâce à elle, grâce à l'ébranlement qu'elle a produit dans leur cerveau — et dans leurs entrailles — qu'a abouti la loi sur les délégués mineurs, laquelle, pour être insuffisante, n'en aidera pas moins puissamment à l'organisation de l'*armée noire*. C'est grâce à elle que, malgré les votes contraires de 1888, la protection de la loi, jusqu'alors limitée aux enfants et aux filles mineures, a été étendue aux femmes, ce qui est un premier pas vers la réglementation du travail des adultes réclamée par le Congrès international de Paris.

Depuis quand, ensuite, pouvait-on avoir la prétention de faire capituler du premier coup, à la première sommation, une place aussi forte que le Parlement bourgeois? Ce n'est qu'en revenant à la charge, en battant de flots ouvriers toujours plus nombreux et plus impatients, les murailles à artichauts du vieux Madier, que nous finirons par y ouvrir la brèche nécessaire au passage des huit heures d'abord, au passage de la Révolution après.

On dit encore que s'adresser aux pouvoirs publics, c'était faire un acte de foi dans leurs détenteurs actuels, quand on n'a pas présenté cette tactique éminemment et exclusivement révolutionnaire comme le dernier mot du parlementarisme. C'est à se demander, non pas qui on trompe, mais qui on peut espérer tromper avec une pareille calembredaine.

Ceux qui font plus que « croire aux pouvoirs publics » de la bourgeoisie, ceux qui y feraient croire la France prolétarienne, si elle n'avait pas vomi leur théorie comme la dernière des duperies, ce sont ceux qui, non contents d'aller s'aplatir à la rue Cadet, se sont avisés de placer l'émancipation du travail dans la multiplication des services publics en régime capitaliste.

Tandis que mettre les travailleurs, avec leurs revendications et leurs masses, sur la route de ces pouvoirs, c'est traiter ces derniers comme ils le méritent, en ennemi, et pousser à leur déboulonnement, soit que, sous la pression du dehors ainsi organisée, ils cèdent et soient démantelés pierre à pierre, soit que, par leur résistance prolongée, ils accumulent les colères populaires dont l'explosion tôt ou tard les emportera.

(*Socialiste*, 22 avril 1891.)

Ça marche!

Le quatrième Premier Mai a justifié toutes nos espérances.

On pourrait même dire qu'il les a dépassées.

Internationalement, un grand pas a été accompli dans la voie de la discipline puisque seul le prolétariat anglais, manquant au rendez-vous général, a renvoyé sa démonstration au dimanche 7. Et encore se sont-ils trouvés plusieurs milliers à Londres pour protester contre cette manière de faire bande à part, en manifestant à la date fixée.

sa lance contre rien, zéro, néant ! Evidemment il n'a point lu l'article 4 de notre projet. Le voici : « Les contrats d'assurances existants au jour de la promulgation de la présente loi, continueront à obliger les contractants. Ils resteront soumis aux mêmes juridictions jusqu'à la date d'expiration fixée aux dits contrats, sous la condition d'avoir été établis de bonne foi avant le monopole d'Etat. Tous les contrats antérieurs à ce jour devront être enregistrés dans un délai d'un mois à dater de la promulgation ».

Donc, le portefeuille de contrats constitué par les compagnies n'est point touché par mon projet. Ceci est, je suppose, aussi clairement affirmé qu'il est possible dans l'article ci-dessus. Les propriétés mobilières ou immobilières, réserves réalisées des compagnies, ne sont pas touchées davantage. Il faut le répéter, j'ai établi mon projet de loi de manière à ce que l'Etat ne prenne pas la propriété existante des compagnies. Il ne saurait y avoir d'indemnité en de pareilles conditions. L'argument tombe donc dans le vide.

Mais puisque l'auteur de la brochure a parlé du droit le plus sacré, celui de la propriété, et de la négation de ce droit contenue dans mon projet, causons un peu sur ce sujet en précisant davantage.

L'auteur a certainement voulu parler des droits de la propriété privée devant les droits de la propriété commune. Or mon projet de monopole est moins dur pour la propriété privée, pour le principe de la propriété, que ne le furent les amis du gouvernement de Louis-Philippe.

En effet, le droit de propriété de l'inventeur était complet en 1843. Selon la parole de l'orateur monarchiste Martin (du Rhône), à la tribune de la Chambre d'alors, « l'inventeur jouissait du caractère absolu de sa propriété et de sa prérogative de perpétuité ». Mais plus loin le même orateur ajoutait : « Propriété, privilège, droit privatif, de quelque nom qu'on l'appelle, il n'en saurait être de plus personnel, de plus sacré, que celui qui m'attribue l'œuvre de ma pensée. Mais si ce droit cesse un jour d'être exclusivement le partage de l'inventeur, c'est encore en vertu d'un principe non moins respectable, celui de l'utilité publique ».

Et la loi fût votée par la Chambre des Députés et la Chambre des Pairs, limitative du droit de propriété de l'inventeur à 15 ans seulement.

Non, mon projet n'est pas plus violateur du droit de propriété que celui adopté par les pairs du roi Louis-Pilippe : il l'est beaucoup moins, il ne touche à rien, absolument rien, il laisse la richesse actuelle des compagnies intacte, il en le renouvellement.
empêche seulement, dans l'intérêt public

Quel bel équilibre rétabli ! Cette source de revenus permettant l'application de la loi des retraites sans qu'il en coûte un centime d'impôts nouveaux et d'autre part, les détenteurs des centaines de millions accumulés, obligés de chercher un nouvel emploi de ces fonds. Vraiment, au point de vue capitaliste, il y a de quoi se réjouir !. C'est un double résultat acquis. Les vieillards soulagés sans charge pour le budget et des capitaux disponibles pour.... la prochaine émission de Rochette.

Je prie mes amis de me laisser quelques jours afin de terminer cette étude sur ce point qui mérite, à mon avis, leur attention : le droit de la propriété privée devant le droit d'intérêt public. J'espère prouver que, même dans la société capitaliste, avant l'avènement de la République, comme par exemple sous le régime de la loi de 1844 sur les brevets d'invention, le droit de l'utilité publique a prévalu maintes fois sur le droit de propriété privée. Les travailleurs jugeront si le fait d'assurer à la vieillesse le droit à l'existence est d'utilité publique et ce droit doit prévaloir sur la perpétuité d'une source de revenus absorbés par quelques coffresforts.

Vincent CARLIER

Indices Sociaux

Sous ce titre une revue ultra-capitaliste donne le tableau ci-dessous, comparant les résultats de diverses statistiques entre deux périodes quinquenales finissant en 1882 et 1907. Dans chacune des branches, l'élévation ou la diminution se fait progressivement, sans à-coups : cela nous permet de ne donner que les deux extrêmes. Le lecteur pourra tirer les mêmes conclusions qu'en suivant les détails réguliers des changements.

Indices sociaux (par millier d'habitants).

	Moyennes quinquennales de 1878 à 1882	et de 1902 à 1907
Mariages	7,5	7,6
Naissances	25,0	20,9
Décès	22,5	19,5
Divorces	0,10	0,27
Suicides	0,18	0,23
Elèves écoles primaires	137,0	142,0
Condamnations (assises)	0,09	0,05
— (correctionnelles)	5,0	4,91
Faillites et liquidations judiciaires	0,17	0,24
Membres de sociétés de secours mutuels	24,4	45,9
Valeur des successions	133,0	136,0
Assurances, capitaux en cours	59,6	92,3
Assurances, capitaux en rentes	7,43	23,8
Monts de Piété, engagements	1,51	1,78
— dégagements	1,35	1,64
Poursuites judiciaires, frais d'officiers ministériels et enregistrement	38,9	45,5

La revue capitaliste qui donne ces statistiques ne les fait suivre d'aucun commentaire. Seul le titre « Indices sociaux » révèle une petite crainte, un peu de mélancolie pour l'avenir social.

Dans la statistique des mariages l'équilibre est maintenu. Evidemment, la course à la dot à compensé la répugnance de nombre d'hommes à accepter les responsabilités du mariage.

Les naissances décroissent fortement, surtout dans les familles aisées, plus soucieuses de la conservation de l'argent amassé, que de la conservation de la race.

Les suicides ont suivi une progression qui en dit long sur les difficultés grandissantes de l'existence dans la société actuelle.

Les faillites et liquidations ont suivi la même marche ascendante. Il est dommages que la capitaliste revue ne donne point le montant de l'actif de ces liquidations commerciales. Il y aurait là un excellent diagnostic sur l'agonie du petit commerce et de la petite industrie étranglés par la concentration capitaliste.

Les sociétés de secours mutuels, par la progression de leurs membres, montrent que le souci de l'avenir préoccupe fortement les individus. De bon augure, si la propagande socialiste savait mieux profiter de ce sentiment très louable lorsqu'il est débarrassé de son caractère individualiste.

Pour les monts de piétés, les opérations augmentent considérablement, décélant la détresse d'un plus grand nombre de citoyens français.

Mais la comparaison la plus suggestive est l'énorme accroissement des frais de poursuites. Dépêchez-vous, chers maîtres de toutes robes et de toutes toques ; faites suer les dossiers des malheureux plaideurs ! Bientôt, il n'y aura plus de justiciables à tondre, et vos études garderont difficilement la valeur que la complaisance des pouvoirs publics leur a permis d'atteindre en tolérant la vénalité de vos charges.

Indices d'un régime en décrépitude, indices d'un grand et prochain changement social.

V. C.

La démocratie socialiste allemande, que l'on nous dénonçait depuis des mois comme décidée à se dérober, a, comme le Parti ouvrier espagnol et comme la Fédération ouvrière suisse, maintenu la parole donnée au Congrès de Bruxelles. Elle a fait jour commun avec les travailleurs des deux mondes, mettant debouts rien qu'à Berlin, dans ses quatorze meetings du matin, plus de 50.000 hommes. Et ce, malgré les dangers spéciaux qu'entraîne un régime exceptionnel : celui du contrat légal, limité en France à l'industrie du verre.

L'union des prolétaires de partout, que les Premier Mai ont surtout pour but d'afirmer, sort donc plus étroite de la dernière expérience. Pas la moindre fissure — au moins dans le bloc continental.

Nationalement, le progrès n'a pas été moins considérable. Jamais en France l'arrêt du travail, qui est la forme première et essentielle de la journée, n'a été aussi général. Il suffira de jeter les yeux sur les renseignements — si incomplets soient-ils — que nous avons pu grouper ci-dessous pour se convaincre que les manifestants, dans notre pays, *ont atteint cette année le million.*

Oui, en dépit du *veto* patronal auquel un Etat dit républicain n'a pas craint de faire écho en verrouillant dans ses ateliers et manufactures, par la menace du renvoi immédiat, les ouvriers et ouvrières des tabacs, des allumettes, des arsenaux, des cartoucheries, etc., ils ont été, nos vaillants travailleurs des deux sexes, *un million*, à se serrer et à répondre " Présent " à l'appel de leur classe et du socialisme.

C'est-à-dire qu'en trois années nos forces de première ligne, les *mobilisables* du jour au lendemain de la France ouvrière ont plus que doublé.

Libre maintenant à la presse bourgeoise — qui n'a jamais compris ou voulu comprendre nos Premier Mai, qu'elle s'obstine à faire rimer avec émeute et insurrection — libre à la classe capitaliste et à ses souteneurs du gouvernement, qui n'ont eu d'autres désordres à enregistrer que ceux qu'ils ont provoqués, de triompher du « calme presque complet » dans laquelle « cette journée s'est encore passée » et de nous railler de ce que l'*Événement* du panamiste Magnier appelle un « piteux échec ».

Nous sommes prêts, pour notre part, à nous abonner à ces échecs annuels qui, de 1890 à 1893, aboutissent à une augmentation de cent pour cent de notre effectif disponible.

Les *Débats* peuvent écrire : « Encore quelques Premier Mai comme celui-ci et la fête socialiste aura vécu ».

Le *Gaulois*, de M. Cornély, peut, mettant au présent ce que le journal de la rue des Prêtres met au futur « penser tout simplement (on ne saurait en effet être plus simple..... d'esprit), que le 1er Mai est enterré »

Le *Figaro*, de M. Magnard, peut renchérir encore sur ses confrères de droite et de gauche et parler de « la fumisterie » dans laquelle serait « tombé le 1er mai ».

Nous n'aurons garde de troubler leur sécurité de si fraîche date, laissant ce soin aux événements qui viendront toujours assez vite.

Laissez seulement l'été faire place à l'hiver et les dernières neiges de 1894 ne seront pas fondues que l'accès de gaîté de l'heure présente se changera en accès de peur. On se remettra — à l'approche de ce qu'on ensevelit si allègrement aujourd'hui — à trembler de plus belle dans sa laide peau bourgeoise, et il n'y aura pas assez de police, d'infanterie et de cavalerie pour permettre de dormir à nos gouvernants.

Les Premier-Mai passés — sans qu'ait trépassé l'ordre capitaliste — c'est « moins que rien » pour qui, se sentant condamné, s'étonne d'être encore vivant. Mais il n'en est pas de même des Premier Mai à venir...

C'est avec ça qu'on fait l'histoire,

selon l'expression du poète de nos manifestations.

C'est avec ça, ajouterons-nous, avec ces bataillons se pressant chaque année plus nombreux et plus disciplinés autour du drapeau internationalement déployé, que l'on fait, que l'on prépare l'inévitable et prochaine Révolution.

(*Socialiste*, 13 mai 1893.)

Jules GUESDE

(*A suivre*)

Le Congrès des Chemins de Fer

Le 19e Congrès du Syndicat national des Chemins de Fer qui s'est ouvert vendredi dernier à la Bourse du Travail de Paris, a été l'un des plus importants tenus par cette organisation : à la fois par le nombre des adhésions nouvelles qu'il avait à enregistrer pour 1907, par le nombre des délégués (163) et par ses débats.

Rien qu'en 1907, les adhésions se sont élevées à 23.000, dont 7.343 pour le seul réseau de l'Est qui tient la tête (17.000 adhérents) du Syndicat national, suivi par le Midi. Le groupe le plus fort est celui de Lille avec 2.430 membres. L'effectif total du Syndicat est de 52.492 dont 787 femmes. Le nombre des syndiqués à jour de leur cotisation est de 45.590. Les dépenses du Syndicat national ont été, en 1907, de 144.004 fr. 97. Il a en caisse 65.339 fr. 64. — De nombreuses critiques ont été formulées contre le Conseil d'administration. Celui-ci s'en est excusé par les charges qui lui ont été imposées par le placement des billets de la loterie de l'Orphelinat, autorisée par le ministère Combes et dont le tirage a eu lieu le jour de l'ouverture du Congrès.

Pour obtenir la reconnaissance officielle des Compagnies, les groupes de chaque réseau ont formé un Comité qui est entré en contact direct avec les Directeurs.

Un délégué du P.-L.-M. demandait que ce soit le Syndicat national (et non les Comités de réseau) qui fut reconnu par les Compagnies. Guérard lui a fort justement fait remarquer qu'il n'y a qu'un moyen d'obtenir la reconnaissance du Syndicat par les Compagnies, comme par tous les patrons, c'est de constituer des groupes syndicaux puissants et non des syndicats fantômes. Ainsi, depuis que l'Est et le Nord ont un effectif syndical imposant les Compagnies ont reconnu le syndicat. Sur le Midi le syndicat traite de puissance à puissance avec la Compagnie.

* * *

La grande séance a été celle consacrée au cas de notre collaborateur et ami Marius André. Depuis plus de six mois, ce militant, qui a derrière lui un long passé de propagande ouvrière, était l'objet des plus violentes et des plus haineuses injures de la part d'organes comme la *Guerre Sociale* et l'*Action directe* qui se sont fait une spécialité de traîner dans la boue tous les militants du socialisme. Leurs articles étaient d'ailleurs soigneusement reproduits, par le " *Jaune* ", l'*Éveil démocratique* et les feuilles cléricales et douméristes de l'Aisne où André recueilli 2.600 voix et créé de nombreux groupes du Parti.

A toutes les infamies, P.-M. André, en militant qui connaît la valeur de la discipline, a opposé un mutisme absolu. Il s'est seulement expliqué devant les organisations dont il relevait : Bourses du Travail de Lille et d'Epernay, groupe d'Etudes sociales des Quinze-Vingts, qui unanimement approuvèrent sa conduite.

Il s'est expliqué devant le Congrès national avec une netteté telle que, malgré les efforts réitérés de Guérard et des membres du Conseil d'administration, il a obtenu ce qu'il réclamait : *l'annulation de la décision d'exclusion prononcée contre lui par le Groupe Paris P.-L.-M.* Quant au blâme qui lui a été voté et qu'il a engagé ses amis à voter, il avait pour but de dégager Guérard et le Conseil d'administration qui s'étaient compromis dans cette affaire avec une partialité et un acharnement indiquant que l'affaire elle-même n'était bien, comme le démontrait l'accusé, qu'un prétexte pour atteindre un militant dont les conceptions et les tendances déplaisent à certains.

Voici d'ailleurs le résumé de l'accusation et de la défense. Il édifiera pleinement nos camarades sur une affaire dont nous n'avons pas parlé tant qu'elle n'a pas été tranchée et dont nous n'aurions donné que le jugement sans commentaires si d'autres journaux n'avaient publié un compte rendu lourdement tendancieux. Au surplus, la Presse ayant été admise au Congrès, malgré la réclamation contraire d'un délégué, nous avons la liberté de fournir les renseignements nécessaires à nos lecteurs.

Marius André était accusé d'être secrétaire général d'une Société *jaune*, l'Union P.-L.-M. Il a aisément prouvé que l'Union était strictement neutre et non pas jaune ; qu'elle avait uniquement pour but d'obtenir des réductions de prix à ses 12.500 adhérents, comprenant la quasi totalité du personnel de la Cie P.-L.-M. à Paris et aux environs, les syndiqués comme les non syndiqués, les ingénieurs et chefs de services aussi bien que les simples agents ; que la Présidence d'honneur de l'Union P.-L.-M. avait été attribuée à M. Noblemaire, directeur de la Cie, plus de dix ans avant que Marius André fut secrétaire général ; que cette fonction a été remplie par le syndiqué M. André depuis douze ans, sans donner lieu à aucune critique ; que d'autres syndiqués, entre autres deux anciens secrétaires du groupe Paris P.-L.-M., avaient rempli des fonctions dans l'Union P.-L.-M. ; que le groupe Paris P.-L.-M. sollicitait et obtenait chaque année de l'Union P.-L.-M. des lots pour la Tombola du Syndicat, etc., etc.

La preuve que l'Union P. L. M. n'est pas une société jaune a été faite si irréfutablement que le citoyen Guérard a dû le reconnaître à la fin de son réquisitoire contre André, en ne retenant plus à la charge de celui-ci qu'une seule chose : *la dernière phrase* d'un discours prononcé au banquet de l'Union P.-L.-M. qui eut lieu le 9 février 1907.

L'accusé s'est justifié sur ce grief unique d'une manière lumineuse : M. Noblemaire a été invité au Banquet à titre de Président d'Honneur de la Société, et non à titre de Directeur de la Compagnie. Aucune invitation n'avait été adressée, soit à des hommes politiques, soit à des personnages officiels et l'entrée de la salle avait été réservée exclusivement aux membres de l'Union P.-L.-M. et à leurs fournisseurs. Dans le discours qu'il a prononcé, au nom du Conseil d'aministration, le secrétaire général de l'Union a rappelé que la plus stricte égalité régnait entre les adhérents, que ceux-ci payaient tous leur droit d'entrée au même prix (0 fr. 20 la carte), qu'ils jouissaient tous des mêmes réductions, qu'une seule différence existait entre eux : la puissance d'achat variable suivant les salaires et il invitait les plus forts acheteurs à se fournir davantage à l'Union P.-L.-M., de manière à augmenter le chiffre d'affaires et à permettre de plus grandes réductions de prix dont bénéficieraient les plus faibles acheteurs. Il représentait l'Union P.-L.-M. comme une famille dans laquelle tous les membres ont les mêmes droits et il continuait en saluant dans le président du banquet le chef de cette famille (non la Compagnie mais l'Union P.-L.-M.).

Cette banale formule de politesse — qui est devenu le crime de Marius André — n'a nullement choqué les syndiqués qui assistaient au Banquet et dont quelques uns en étaient même les organisateurs. Elle a été reproduite dans le compte rendu de la fête que tous les syndiqués du P.-L.-M. ont pû lire dès **Février 1907** et elle n'a soulevé dans le groupe P.-L.-M. aucune émotion. Il a fallu que Marius André ait été désigné comme délégué des Bourses de Lille et d'Epernay et visé dans un article de Griffuelhes à *l'Humanité* du mois d'**Août suivant** pour que le Conseil d'administration du Syndicat national, qui ignorait le caractère de l'Union P.-L.-M. (bien connu au contraire des syndiqués du P.-L.-M. membre de cette société) prenne l'initiative d'inviter le groupe Paris P.-L.-M. à exclure Marius André. *Treize* membres de ce groupe (faisant partie de la Commission administrative de 40 membres) se réunissaient le **13 août** (à la veille même du jour où le Congrès socialiste de Nancy allait désigner les membres de la C. A. P.) et, sans l'avoir ni convoqué, ni entendu, prononçaient l'exclusion de Marius André. Cette exclusion fut connue de la *Guerre Sociale* (fin Octobre) avant de l'avoir été par l'intéressé.

Ce simple exposé, le rapprochement de certaines dates ont suffisamment édifié le Congrès surc ette machination. Sur 141 délégués présents, 102 ont refusé de se faire les complices de la sentence rendue qui a été cassée.

Mais plus peut-être que le résultat de ce vote, il faut signaler les applaudissements de la grande majorité du Congrès, qui saluèrent la péroraison émouvante du discours de Marius André et qui retentirent sur la face des auteurs de la machination comme autant de soufflets.

Quand le citoyen Guérard, proclamant le résultat du scrutin, a prononcé la réintégration de Marius André, faisant appel à son concours pour la propagande syndicale dont il sera un précieux élément, c'est avec une émotion profonde que notre ami a répondu à cet appel.

Il est vrai qu'à la séance suivante, reprenant la parole sur l'affaire, le secrétaire du Syndicat a dû, en présence du retentissement fâcheux qu'avait eu cette affaire et pour sauvegarder la discipline syndicale, réclamer un blâme pour Marius André. Les amis de ce dernier, d'accord avec lui, ont donné au citoyen Guérard la satisfaction qu'il demandait dans l'intérêt de l'organisation syndicale.

Voici donc clos, un incident qui n'avait aucune importance, mais qui avait été grossi par les anarcho-syndicalistes dans le but d'atteindre un des plus irréductibles adversaires de leur méthode de désorganisation syndicale.

* * *

Sur la proposition du citoyen Grandvallet, appuyée par Larramas, le Congrès a rappelé aux groupes du syndicat national qu'ils avaient pour devoir d'adhérer aux Bourses du Travail et de s'abonner à la *Voix du Peuple*. Ces conditions sont indispensables pour la représentation aux Congrès de la C. G. T.

Ch. D.

P.-S. — Nous donnerons dans notre prochain numéro les dernières résolutions du Congrès des chemins de fer et le compte rendu du Congrès national des mineurs qui s'est tenu à Montceau-les-Mines et qui a invité le secrétaire de la C. G. T. à venir en personne s'expliquer sur la question traitée ici par P. M. André, sous le titre : « Les Mineurs et la C. G. T. ».

Petits profits capitalistes

Le sort des capitalistes est à plaindre. Pour n'en pas perdre l'habitude nous allons le démontrer une fois de plus. Voici quelques cours comparés d'actions des sociétés de crédit.

	Pair	Cours actuel
	—	—
Banque de France	1.000	4.000
Banque de Paris et des Pays-Bas	500	1.525
Comptoir National d'Escompte	500	683
Crédit Foncier de France	500	700
Crédit Lyonnais	500	1.175
Société Générale	500	662
Banque de l'Union Parisienne	500	790
Société Gle des Entrepreneurs	100	270
Crédit du Nord	500	620
Banque d'Algérie	500	1.380
Compagnie Algérienne	500	930
Crédit Foncier Autrichien	500	1.144

Voici maintenant quelques autres chiffres extraits de différentes sociétés :

	Pair	Cours actuel
	—	—
Omnibus de Paris	500	913
Compagnie gle de Tramways	500	605
Suez	500	4.600
Malfidano	250	830
Métaux	500	680
Mokta-el-Hadid	500	1.700
Penarroya	500	1.205
Rio Tinto	125	2.480
Biache Saint-Vast	1.000	3.500
Gaz Lebon	500	1.510
Compagnie générale des Eaux	500	1.905

Les actions de la compagnie du Nord furent émises à 400 fr., il y a 61 ans :

A l'émission, elles valaient		400 fr.
En 1847	—	562 fr.
En 1849	—	780 fr.
En 1853	—	872 fr.
En 1896	—	1.830 fr.
En 1907	—	2.789 fr.

La Compagnie d'électricité de Limoges publie le tableau de ses opérations dont voici un extrait :

Les bénéfices nets qui, pendant l'année 1906, s'étaient élevés à 300.185 fr. 67, se sont élevés à 351.073 fr. 91 pendant l'année 1907. A ces bénéfices, il convient d'ajouter un report des bénéfices des années antérieures de 134.133 fr. 75

L'Action Sociale

A L'INTÉRIEUR

Dans le Textile.

Comme dans tout, comme partout, une crise pénible sévit en ce moment dans l'industrie du Textile.

Dans le Cambresis, sur 15.000 tisseurs à la main faisant dans leurs caves humides les mouchoirs, les linons et fines batistes, il y a 8.000 chômeurs dont 6.000 réduits au chômage complet et 2.000 n'ayant du travail que de temps à autre ; ils restent souvent trois semaines, un mois, avant d'avoir une chaîne, seul moment où le boulanger consent à avancer son pain.

Il faut ajouter à ce chiffre environ 10.000 femmes et jeunes filles qui, soit comme ourleuses de mouchoirs, brodeuses ou épeuleuses, se voient par cela même leur gagne-pain supprimé.

La misère y est indicible dans ce Cambrésis étant donné que les salaires sont depuis longtemps beaucoup plus bas que partout ailleurs : 1 franc à 1 fr. 25 les femmes et jeunes filles ; les hommes de : 1 fr. 75 à 2 fr. 25 par jour.

Les causes de la crise sont surtout avivées par la hausse du prix des fils de lin que les gros filateurs syndiqués de Lille ont élevés au moyen d'un Cartel, profitant de la période d'activité que nous mentionnons plus haut. Les fils des numéros 600 à 100 qui étaient vendus autrefois 30 francs les 100 écheveaux sont montés jusqu'à 53 francs. Le bénéfice est considérable si on compte que ce ce Cartel permet aux filateurs de maintenir leur prix d'achat aux cultivateurs de lin et d'augmenter leur prix de vente.

A Halluin, le nombre des tisseurs en chômage dans les tissages mécaniques de toile et coutil est de 30 à 35 0/0. Les tissages les plus atteints sont ceux des frères Gratry, Huet et P. Lemaître, qui occupent normalement 2.500 ouvriers.

A Roubaix, que ce soit dans le tissage, la filature, le peignage ou l'apprêt, c'est par milliers que l'on peut compter les bras inoccupés; pas une seule branche d'industrie qui ne soit atteinte. A Lille et les environs, la crise est intense : on signale de jour en jour des chômeurs en plus grand nombre.

A Saint-Quentin, la situation n'est pas belle dans les tissages. On congédie un peu partout. Les tullistes et les brodeurs sont aussi atteints mais ils possèdent probablement quelques petites économies, tandis que les tisseurs sont absolument sans pain. Ils se rendent tous les jours à la Bourse du Travail; le secrétaire de celle-ci se multiplie pour aviser aux mesures à prendre.

A Lyon et dans la région, la plupart des usines ne font que trois jours par semaine. Les patrons profitent de la crise pour essayer de démolir les syndicats qui se sont développés dans la région et jusque dans l'Isère depuis trois ans. Ils tentent de faire subir aux ouvriers des diminutions de salaire et tâchent de reprendre ainsi en détail ce qu'ils ont été contraints de donner en gros ; c'est la grève qui souvent, vient se greffer sur un chômage déjà meurtrier.

Pour parer dans une modeste mesure aux effets désastreux de cette crise les députés socialistes du Nord ont déposé sur le bureau de la Chambre une proposition de loi ouvrant un crédit extraordinaire de 500.000 francs pour venir en aide aux familles des ouvriers textiles sans travail du département du Nord.

Ajoutons que le Congrès international du Textile doit se tenir prochainement. De nombreuses questions sont à l'ordre du jour. Nous en retiendrons deux pour lesquelles la Fédération nationale du Textile de France propose l'adoption de résolutions déposées par elle.

La première a trait aux mesures à prendre pour réduire la durée du travail à 8 heures. La voici :

« Le VII[e] Congrès international, considérant que le développement du machinisme doit avoir pour effet de diminuer l'effort humain dans l'œuvre de production et partant la durée du temps consacré au travail ;

« Considérant que les Congrès internationaux antérieurement tenus se sont prononcés tous pour la réduction de la journée de travail à huit heures, qu'il importe de mettre à profit toutes les circonstances qui auront pour effet de rapprocher le plus rapidement possible de ce but ;

« Décide :

« Chaque fois qu'une organisation affiliée à la Fédération internationale fera valoir des revendications, celle de la journée de huit heures devra être mise au premier plan. Comme moyen transitoire, l'application de la « Semaine anglaise » sera préconisée par ceux pour qui elle n'est pas encore réalisée ; les cas de grève, motions de congrès, démarches aux Pouvoirs publics, élections au Parlement, contrats collectifs, résistance contre les tentatives des employeurs pour introduire des machines multiples conduites par un même ouvrier, tous ces moyens divers enfin pourront être mis à profit sans en omettre l'entente des gouvernements pour réduire internationalement la journée de travail à huit heures. »

La seconde concerne les moyens propres à enrayer l'action des briseurs de grèves et ainsi conçue :

Partout où une grève importante se produira, les organisations nationales devront mutuellement s'avertir afin que leurs nationaux ne se dirigent pas sur les points où des camarades seraient en lutte.

Il en sera de même s'ils apprennent que des « briseurs de grève » sont recrutés chez eux pour être dirigés sur les localités en grève. Et, dans le cas où ceux-ci arriveraient à supplanter les grévistes, il faudrait tâcher de connaître leurs noms et leur origine afin de les signaler à un perpétuel boycottage par les ouvriers organisés.

Une Lettre.

Nous avons reçu la lettre suivante que nous nous empressons d'insérer :

Au citoyen Directeur du journal
" Le Socialisme "

Des camarades de Paris me transmettent votre n° du 10 mai courant, où il m'est attribué la fonction de conseiller municipal, dans l'article intitulé : *Les Mineurs et la C. G. T.*, signé P.-M. André.

Ils me demandent si je suis conseiller municipal. Il y a bien un Merzet qui a ce titre et qui n'est autre que mon oncle.

Pour mon compte, je n'ai jamais été candidat en quoi que ce soit, pas plus à une fonction municipale que législative. Jusqu'alors, j'ai toujours refusé une fonction de ce genre, bien que j'ai été pressenti à différentes reprises.

Ceci dans l'intérêt de la vérité et pour tranquiliser mes amis.

Veuillez agréer, citoyen Directeur, mon salut révolutionnaire.

E. Merzet,
syndiqué, à Monteau-les-Mines.

Conférence Russe.

Samedi 23 mai, à 8 heures du soir, salle du Grand-Orient, 16, rue Cadet, aura lieu la conférence du citoyen Anatole Lounttetcharski, membre du Parti Social Démocrate, sur les " Les nouvelles tendances religieuses contemporaines ".

Prix des places : 5 fr., 3 fr., 2 fr. et 1 franc.

A L'EXTÉRIEUR

Succès Socialistes en Suisse.

A Bâle et à Soleure les élections au Conseil d'Etat et au Grand Conseil ont été un véritable succès pour nos camarades socialistes.

A Bâle au Grand Conseil, il y a eu 43 socialistes élus soit un gain de *sept* sièges. Il y avait 130 mandats à pourvoir.

A Soleure, il y a 23 élus socialistes, soit un gain de *onze* sièges.

Ajoutons que ces élections ont eu lieu d'après le système de la Représentation proportionnelle.

Retraites Ouvrières en... Angleterre.

Encore une réforme pour laquelle notre démocratie républicaine va se laisser dépasser. Le projet du Butget anglais déposé sur la tribune du Parlement par le Ministre Asquith contient un chapitre destiné à partir du 1[er] janvier 1909.

Le taux est de 325 francs par an pour un célibataire et de 489 francs pour un ménage.

La pension sera accordée à tout vieillard ayant un *revenu* inférieur à 660 francs. Aucun versement préalable n'est imposé aux titulaires.

Les Syndicats allemands de la ganterie

On lit dans le " *Gantier* ", concernant les syndicats ouvriers allemands de la ganterie :

« Dans les comptes, pour l'année 1907, que publie dans le *Handschumacher*, la Direction de la Fédération de nos collègues de l'Allemagne, nous relevons les chiffres suivants :

Indemnité aux voyageurs	4.101 fr. 30
Secours aux chômeurs	82.049 fr. 55

Comme les voyageurs sont presque toujours chômeurs, nous pouvons totaliser ces deux chiffres et l'on aura alors environ 86.000 francs dépensés l'année dernière par la Fédération allemande pour sontenir les collègues sans travail.

Les recettes de l'année, rien que pour la caisse syndicale centrale, non compris les caisses de maladie, de décès, etc., ont été de 103.849 fr. 40, et les dépenses de 117.088 fr. 10. Les dépenses ont donc été supérieure aux recettes de 13.238 fr. 70.

Quoi que cela, il restait encore en caisse, à la fin de l'année 1907, une somme de 97.411 fr. 10.

Quand notre organisation française nous permettra-t-elle de présenter de pareils chiffres?

Le travail assassin.

Dans un journal américain *Union Labor Advocate*, Mlle Anna Nicholson cite les chiffres officiels que voici : Pendant ***une seule année,*** aux Etats-Unis ***465,000*** ouvriers sont morts ou blessés par accidents du travail (10,000 morts, 55,000 frappés d'incapacité de travail pour une période dépassant 13 ans, 400,000 pour 3-30 jours).

Dans l'Etat de l'*Illinois*, ***un*** employé sur ***324*** est annuellement tué, ***un*** sur ***38*** blessé, 2,5 sur 1000 sont tués dans les mines, 1,7 blessés.

Lorsque Jules Guesde a observé dans la Commission antimilitariste du Congrès de Stuttgart que la classe ouvrière est plus décimée dans les usines que sur les champs de bataille, un « Marxiste » de la *Guerre Sociale* trouva l'observation très drôle. Le « Marxiste » de la *Guerre Sociale* ne sait pas ce qui se passe dans les usines. Dans le régime capitaliste, c'est le travail qui tue le plus.

La Justice des Hobereaux Prussiens.

La Justice des Hobereaux Prussiens est caractérisée suffisamment par ces ***deux*** chiffres.

Aux élections du Landtag en 1903, les ***314,000*** électeurs socialistes n'ont pas obtenu ***un seul*** représentant tandisque ***340,000*** électeurs privilégiés ont élu ***143*** députés. La Justice des Hobereaux est donc égale à 0 : 143 = 0.

A Dublin, un staticien bourgeois estime la mortalité chez les riches de cette ville (année 1907) à 16,2 pour 1000; chez la classe ouvrière 28,4 pour 1000, presque le double.

La voix des chiffres.

Les riches deviennent plus riches.

19 millions d'habitants en Prusse possèdent un ***revenu annuel*** de moins de 900 marks (un mark = 1 fr. 25).

15 millions ont un ***revenu annuel*** de 900 à 3,000 marks.

313,000 possèdent un ***revenu*** de plus de ***9,500*** marks.

Plus de la moitié de la population en Prusse a, ***par tête***, moins de 200 marks de ***revenu annuel***.

Pendant ces dix dernières années, le total des petites fortunes d'un revenu ne dépassant pas 3,000 marks s'est augmenté de 18,436 millions à 20,329 millions tandis que les grosses fortunes, d'un revenu de plus de 9,500 marks, ont grossi pendant cette même période, de 28,058 millions à 40,914 millions. Le nombre des riches s'est accru de 30,000, leur fortune de 13 milliards, rien qu'en dix ans.

85,000 personnes possèdent à elles seules ***41 milliards*** de marks, soit plus que des ***dizaines de millions*** d'êtres formant le reste de la population.

Nous retrouverons les mêmes phénomènes dans les autres pays.

Et c'est nous, socialistes, qui sommes les ***partageux*** !

La Presse Socialiste

De Jean Lorris dans *Le Progrès* de Loir-et-Cher :

La position des différents partis aux élections municipales nous apporte une nouvelle preuve que les étiquettes radicales, progressistes, nationalistes ou cléricales ne signifient rien et que contre les revendications de la classe ouvrière et paysanne, la classe bourgeoise de toutes opinions et de toutes religions saura toujours s'unir.

C'est donc la démonstration, par les faits, qu'*il n'y a plus qu'un seul parti vraiment républicain : le Parti socialiste.*

Le fameux *bloc de gauche*, né de circonstances fortuites — la nécessité de tirer du bagne un capitaine millionnaire et de défendre la République contre l'assaut nationaliste — était déjà bien malade. Les radicaux, dimanche dernier, l'ont définitivement muré dans la tombe que lui avait préparée M. Clemenceau.

Mais si ce Bloc-là n'existe plus, voici que s'en dresse un autre, qui, demain, sera le centre de ralliement de tous les républicains sincères : le *Bloc des travailleurs organisés dans les cadres du Parti socialiste contre toutes les forces coalisées de la réaction sociale.*

Sur les élections municipales E. Gérard écrit dans la *Lutte Sociale* de Seine-et-Oise :

Il y aurait faute grave de notre part à ne pas observer immédiatement que c'est avec un chiffre de suffrage accru qu'ils sont battus et que, par conséquent, la victoire de nos adversaires de tous poils n'est pas due à un recul de l'idée socialiste.

Cette constatation nous suffit tout d'abord pour éviter d'émettre aucun regret en ce qui concerne la perte de nos sièges. Nos adversaires sans organisation sérieuse et sans programme précis, n'ayant d'autre but que la satisfaction individuelle de leurs ambitions et de leurs appétits, pour lesquels la possession des mandats électoraux est tout, à ce point qu'ils sont le plus souvent prêts à payer cette possession de tous les reniements et de toutes les trahisons, peuvent s'affliger de défaites qui sont pour eux d'autant plus cruelles qu'elles les atteignent dans leur intérêt et dans leur amour-propre.

Il ne saurait en être de même pour nous, socialistes, qui luttons avec désintéressement pour le triomphe d'une idée, d'une doctrine et qui avons d'avance fait le sacrifice de nos personnes à la cause si juste et si passionnante de l'émancipation ouvrière. Une seule chose nous importe : le progrès de cette idée, de cette doctrine, de cette cause.

D'un discours de Turati à Milan où, à propos de la grève actuelle des paysans, il semble reprocher au Parti de n'oser prendre une attitude :

« Pour combattre la méthode socialiste, pour nier l'utilité de l'arbitrage et des compromis progressifs, les syndicalistes disent : que le problème des conflits du travail, avant d'être juridique, est un *problème de force* ».

Parfaitement, les décisions juridiques et les lois ne font que fixer ou faciliter les accords, dont la valeur vient des forces-matérielles, morales, techniques, politiques des combattants.

Mais c'est justement sur ce terrain de la force que les syndicalistes font banqueroute. Ils confondent deux choses absolument différentes : la force — qui crée et *maintient* les conquêtes — et la violence, force éphémère qui abat momentanément, mais ne crée point et qui est le symptôme de la faiblesse. Ils détruisent justement les forces dont ils affirment la nécessité.

Entre le syndicalisme et le socialisme il n'y a qu'une fausse apparence d'analogie, quoi qu'en disent et prétendent nos adversaires. Ils n'ont de commun que deux seuls points d'une très longue ligne : le point de départ, c'est-à-dire l'organisation syndicale et la lutte de classe qui admet l'usage de la grève, et le point d'arrivée, c'est-à-dire la propriété collective. Mais sur tout le trajet, ils divergent. Ce sont deux âmes non différentes mais inconciliables.

A quoi l'*Avanti* fait observer avec beaucoup de raison :

« La différence entre nous et Turati consiste en ceci, que nous acceptons de discuter la méthode et de distinguer entre la masse et ceux qui la dirigent mais nous le faisons *avant* que la grève n'éclate, quand la discussion peut aider les travailleurs à trouver la meilleure solution ou *après* la grève, pour les aider à tirer profit de l'expérience acquise ; mais non *pendant* la grève alors que notre censure peut devenir une arme dans les mains des capitalistes ».

Sous le titre " Splendide isolement ", Paul Faure écrit dans le *Travailleur du Périgord :*

Le socialisme français se trouve désormais sur son véritable terrain de classe. Finis et finis à jamais les jours tristes de la collaboration avec certaines fractions dites avancées de la bourgeoisie; close pour toujours cette période des ententes et des alliances entre socialistes et radicaux. Le rideau est tombé sur ces temps d'équivoques : on va pouvoir respirer à l'aise dans notre Parti. C'est à partir d'aujourd'hui, surtout, que la lutte va être belle et qu'on va pouvoir frapper avec entrain, sûr qu'on ne travaillera pas pour des politiciens et des saltimbanques. S'il y en a encore chez nous, ils vont rapidement secouer la poussière de leurs souliers.

... Ne voit-on pas qu'il y a dans cette mobilisation universelle de toutes les forces de conservation sociale, se dressant unies et solidaires contre le prolétariat en bataille, l'hommage le plus éclatant rendu à l'action socialiste et ouvrière de France ?

Charles de Séville, commentant les résultats des élections dernières, dit dans le *Réveil Social* de la Sarthe :

Au point de vue économique — le seul qui importe véritablement à nos yeux, puisque pour nous *la question sociale est uniquement une question de propriété* — le fossé qui sépare le radical-socialiste du collectiviste est aussi large que celui qui sépare le collectiviste du réacteur le plus arriéré. Aussi longtemps donc que la réalisation du collectivisme apparaîtra comme encore lointaine, on pourra voir certains radicaux faire passer la question politique avant la question économique et donner leur voix à un socialiste plutôt que de contribuer au succès d'un conservateur. Mais, vienne le jour où les privilèges capitalistes seront vraiment menacés, et l'on verra le radical aussi ardent que le réactionnaire à défendre le coffre-fort bourgeois. Ce jour-là, il n'y aura vraiment plus que deux grands partis : le parti de la révolution collectiviste, composé des seuls socialistes conscients, -- et le parti de la conservation capitaliste, réunissant dans son sein tous les frères jadis ennemis de la bourgeoisie, réconciliés par la force.

Ce sera *la lutte des classes* dans toute sa netteté, et l'issue n'en saurait être douteuse.

Pour Paraître :

Les Retraites Ouvrières et Paysannes

par le Monopole des Assurances

Une brochure à . . . . . 0 fr. 10

de **Vincent CARLIER**

Député de Marseille

— Edition du " Socialisme " —

Vente à 6 francs le 100, franco de port, contre mandat-poste adressé à l'Administrateur du " *Socialisme* ", 15, rue Visconti, 15, Paris-6e.

Imprimerie J.-E. WATELET aîné

69, Avenue d'Orléans, PARIS (14e)

Spécialité d'AFFICHES ÉLECTORALES à prix réduits

HORLOGERIE

L. DUBOIS Fils

20, Rue de Rivoli, PARIS

Chronomètre " TORPILLEUR "

(Marque déposée) RÉGLAGE DE HAUTE PRÉCISION

Donnant un écart maximum de 4' par mois

CHRONOMÈTRES :

NICKEL, 38 FR. - ACIER, 40 FR. - ARGENT, 48 FR. - OR, 190 FR.

MONTRES :

NICKEL, 30 FR. - ACIER, 32 FR. - ARGENT, 42 FR. - OR, 150 FR.

Envoi franco aux abonnés du " SOCIALISME "

Grand choix d'Alliances en Or — Orfèvrerie

Réargenture — Pendules — Réveils — Cartels

L'Horlogerie est garantie 4 ans

LES VIGNERONS LIBRES, Coopérative paysanne de production

Siège social et Cave collective de Vinification : **MARAUSSAN**

Vente vinicole directe par 297 producteurs co-associés

Opérations réalisées depuis 1902 : Hectolitres vendus : 183.438

Montant des Affaires : Quatre millions 340.567 francs

Les vins rouges, blancs ou rosés de la vaillante commune socialiste de MARAUSSAN ont acquis dans tous les milieux de consommation une légitime et grandissante réputation.

A qualité égale leurs prix défient toute concurrence

Pour renseignements ou échantillon, écrire soit au citoyen E. CATHALA, agent commercial des V.L.; 19, Rue de l'Embarcadère, Charenton (Seine), soit au Siège social, Maraussan (Hérault).

Pour avoir du **Café Délicieux,** *commander à* **M. CAMUS, 83, rue de Rambuteau, Paris,** *qui envoie dans toute la France, franco port et emballage, contre mandat-poste, par colis-postaux de* **2 k. 500** *et* **4 k. 500** *un mélange Bourbon, Martinique, Moka et Salem, pour* **12 fr. 50** *les* **2 k. 500,** *soit* **2 fr. 50** *le* **1/2 kilo** *et* **21 fr. 60** *les* **4 k. 500,** *soit* **2 fr. 40** *le* **1/2 kil.** *Divisions en paquets de* **250** *et* **500 grammes** *suivant la demande.*

Bonification de 10 0/0 sur les prix ci-dessus en prenant ce café au magasin, 83, RUE DE RAMBUTEAU et en présentant une bande d'abonné du " SOCIALISME ".

Le Gérant : MERCY. Composé par un groupe d'ouvriers syndiqués.

PARIS. — Imprimerie J.-E. WATELET AINÉ, 69, Avenue d'Orléans.